















- **Lot D – hangar 1 (ancien garage automobile non occupé) :**

Sol : chape brute.

Parois murales : briques.

Les parois murales reçoivent des ouvertures plus ou moins condamnées ou des jours en pavés de verre.

Une ventilation.

Le toit est semi-isolé.

Des plaques d'isolation sont posées sous la charpente recevant la couverture en fibro ciment.

Ces plaques sont déplacées par endroit.

Ce hangar ferme par deux portes en bois sur rail.

Une porte attenante à ce hangar permet d'accéder dans un bureau (à gauche).

L'accès au bureau est possible par une porte en bois depuis l'intérieur du hangar ou par l'extérieur par une porte fenêtre encadrement PVC, simple vitrage protégée par un coffrage enfermant un volet roulant.

Pièce « réception clientèle » :

Sol : carrelage et plinthes en bois.

Parois murales : plâtre peint.

Plafond : dalles de polystyrène.

Cette pièce est équipée de :

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un point lumineux (spots en plafond).

Dans les armoires recevant l'équipement électrique, les fusibles ont été déposés.

Un compteur électrique avec disjoncteur.

Un convecteur.

Dans une trappe : un compteur d'eau.

Une porte de communication permet d'accéder derrière dans **une petite pièce faisant office de cuisine :**

Sol : carrelage et plinthes en bois, état correct.

Parois murales : plâtre peint.

Les parois murales sont marquées par de très nombreuses traces de moisissure et d'infiltrations.

Plafond : dalles de polystyrène.

Cette pièce est équipée de :

Un petit meuble recevant une paillasse mono bac en inox alimentée en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie.

A droite : une plaque deux feux électriques.

Au-dessous : un renforcement pouvant recevoir un petit réfrigérateur.

Une crédence carrelée.

L'ensemble est en état sommaire.

Cabinet d'aisance + coin eau :

Sol : carrelage.

Parois murales : tapissées en état sale.

Plafond : dalles de polystyrène.

Cette pièce est équipée de :

Un cabinet d'aisance avec réservoir à effet de chasse d'eau dégradé.

Un bac de douche dégradé alimenté en eau chaude – eau froide par un bloc de robinetterie de type mitigeur.

Pommeau + flexible hors d'état.

Un bandeau carrelé en état.

Deux spots.

Une grille d'aération de type VMC.

Un point lumineux.

La cuisine et les sanitaires sont équipés très sommairement.



